

DELEGATION
Championnat du Monde Paravoile Hansa 303
Palerme – Italie – du 2 au 9 octobre 2021

La délégation est composée des sportifs suivants :

Encadrement : Bernard Porte

NO_LICENCE	NOM	PRENOM	ST_DENOMINATION
1350718Y	BRIL	GAUTHIER	ASS. NAUTIQUE LA CHAPELLE / ERDRE
1310559R	MALLET	TOM	CERCLE DE LA VOILE DE LYON
1277918Q	MARGARON	ANGE	CATAMARAN CLUB DE NOUMEA

Les sportifs devront être à jour de leur Surveillance Médicale Réglementaire (S.M.R.) et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FFVoile.

En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou manquement à l'éthique sportive, le Directeur Haute Performance pourra invalider la sélection et désigner un nouveau sportif en remplacement.

Les membres de cette délégation officielle devront être en règle avec les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 en France et respecter également les mesures sanitaires nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le pays de la compétition.

L'attention de l'ensemble de la délégation est fortement attirée sur les recommandations qui figurent ci-après

Fait à Paris,
Le 27 septembre 2021

Guillaume Chiellino
Directeur Technique National

.../...

Recommandations

Avant tout déplacement à l'étranger, il est rappelé la nécessité de :

- consulter le site «conseils aux voyageurs» du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) qui précise la situation par pays ; site du MEAE : <https://www.diplomatie.gouv.fr>;
- s'inscrire sur Ariane (<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>);
- pour l'encadrement, se munir du dépliant de sécurité des ministères sociaux pour les agents (CTS, contrats de préparation olympique,...) se déplaçant à l'étranger. » (document attaché ou [téléchargeable ici](#)). L'inscription sur Ariane permet aux autorités françaises et ambassades de savoir ses ressortissants dans le pays en cas de problème de sécurité.
- Prendre connaissance des informations de la [CPAM](#)